

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



Abidjan, le **24 AVR 2013**

NOTE DE SERVICE N° 81 - 7777 DU 24 AVR 2013

- M. Le Directeur des Services
Extérieurs Abidjan
- M. Le Directeur des Services
Extérieurs Yamoussoukro
- M. Les Directeurs Régionaux

Objet : Report de la formation des agents
à la réglementation portant sur
l'importation des médicaments

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services de l'Administration des Douanes, un atelier de formation sur la réglementation pharmaceutique en matière d'importation des médicaments et autres produits pharmaceutiques avait été prévu le jeudi 25 et le vendredi 26 avril 2013 à 09 heures à l'Ecole des Douanes.

Par la présente, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en raison de contraintes logistiques et financières cette formation est reportée à une date ultérieure.

Je vous invite en conséquence à sursoir à toutes autorisations relatives à cette formation et à maintenir tous vos effectifs sur place.

P/ Le Directeur Général des Douanes
P.I/ Le Directeur Général Adjoint

Col DA Pierre A.